



GRILLE TARIFAIRE 2021

DENOMINATION	TARIF Validé par AGO du 06/02/2021
Frais d'enregistrement demande d'agrément nouveau propriétaire chevaux locaux et importés	5.000
Frais d'enregistrement ou de modification de la fiche du stud book chevaux locaux et importés (1ère modification gratuite)	5.000
Frais d'enregistrement de modification contrat d'association	5.000
Frais d'enregistrement de modification contrat de location	5.000
Frais d'enregistrement de modification des couleurs	2.500
Cotisation annuelle membre propriétaire d'un cheval ne participant pas aux courses "Membres affiliés"	18.000
Cotisation annuelle membre propriétaire d'un cheval ne participant pas aux courses "Membres affiliés", pour bénéficiaire de l'utilisation de la piste de galop en dehors des heures d'entraînements (modifié 2016)	18.000
Cotisation annuelle membre propriétaire d'un cheval local ou importé inscrit au registre des courses	15.000
Cotisation annuelle membre « Associations Affiliées » (Clubs équestres) avec voix délibérative	18.000
Cotisation annuelle membre « Licenciés » (officiels, commissaires de courses, travailleurs bénévoles, etc....)	Offert AHEE
Cotisation annuelle membre « d'Honneur » n'ayant plus de cheval inscrit au registre des courses (sans voix délibérative)	Offert AHEE
Cotisation boxe mensuelle chevaux et poneys ne participant pas aux courses Tarif applicable uniquement aux Membres affiliés bénéficiant d'une convention avec l'AHEE PF avant 2012 (se tarif s'applique également aux boxes vides)	5.000
Cotisation boxe mensuelle chevaux et poneys ne participant pas aux courses Tarif applicable aux Membres affiliés bénéficiant d'une convention avec l'AHEE PF à compter de 2021 (se tarif s'applique également aux boxes vides)	20.000
Cotisation boxe mensuelle chevaux participant aux courses et chevaux retraités des courses	2.000
Cotisation mensuelle Club EPERON (convention 2005)	40.000
Cotisation annuelle utilisation de la piste cavalière par les membres des clubs EPERON + CET, hors de la présence de l'accompagnement d'un moniteur : (convention 2005)	
	Adulte 18.000
	Enfant de moins de 12 ans 7.500
Cotisation mensuelle utilisation des 2 carrières : Fédération Equitation FPE+Club EPERON+CET (convention 2008)	100.000
Cotisation mensuelle Paddocks de l'aire de repos côté mer	Voir Trésorier dépend de la surface
Licence Jockey ou Driver chevaux locaux ou importés et Entraîneurs, lads, membres d'écuries, etc...	3.000
Droit d'entrée (engagement) en courses catégorie Galop C (réservée aux chevaux nés à Tahiti de parents locaux, ou demi-sang) => 1 parent local+ 1 parent pur sang importé + chevaux dont la taille au garrot n'excède pas 1m50, (à 1m50 et plus le cheval sera classé en catégorie B)	5.000
Droit d'entrée (engagement) en courses catégorie Galop A (réservée aux chevaux purs sangs importés)	10.000
Droit d'entrée (engagement) en courses catégorie Galop B (réservée aux chevaux nés à Tahiti de parents purs sangs importés)	5.000
Droit d'entrée (engagement) en courses chevaux attelés	10.000
Dépôt d'une réclamation auprès du Directeur de Réunion lors d'une journée de courses	5.000
Droit d'utilisation de la carrière du centre d'hébergement et de formation	0
Cotisation mensuelle boxes de passage du centre d'hébergement et de formation	2.000/mois
Cotisation journalière boxes de passage du centre d'hébergement et de formation	500/jour
Amende pour non respect des règles d'utilisation des structures de l'hippodrome	5.000
Amende pour injures au Jury ou à un commissaire	10.000
Amende pour injures ou menaces envers un membre de l'AHEE PF	10.000
Amende pour non respect des règles de courses	10.000
Amende pour retard ou perturbations volontaires au départ	10.000
Amende pour usage abusif du fouet ou de la cravache	10.000
Amende pour avoir coupé ou gêné volontairement la ligne d'un adversaire	10.000
Amende pour fraude ou combines	10.000
Amende pour dopage	50.000